

**AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE
L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'IMPLANTATION ET
L'EXPLOITATION D'UN PARC D'ACTIVITES NAUTIQUES NON MOTORISEES
ET DE JEUX GONFLABLES SUR
LA BASE DE LOISIRS ETOILE SUR RHONE**

La Commune d'ETOILE SUR RHONE souhaite mettre à disposition un emplacement du domaine public communal situé lieudit les Iles du Chez, Route de Charmes-sur-Rhône, sur la base de loisirs « BASE NATURE », pour l'exploitation d'un parc aquatique et de jeux gonflables.

Identification de l'organisme qui passe la convention :

**COMMUNE D'ETOILE SUR RHONE
45 Grande Rue
26800 ETOILE SUR RHONE
04 75 60 69 50**

Lieu d'exécution : Base Nature – route de Charmes-sur-Rhône – Commune d'ETOILE SUR RHONE

Nature des prestations :

- Exploitation d'un parc aqualudique et de jeux gonflables.
- Activité annexe de fourniture de boissons et petite restauration

DUREE :

Installation : à partir du 1^{er} avril 2026

Exploitation : du 1^{er} mai 2026 au 30 septembre 2041 (15 ans)

Démontage : à la fin de chaque saison estivale

Redevance

La redevance minimum annuelle sera d'un montant fixe de 5 000 €/an

Pour les années suivantes, la redevance sera indexée sur l'indice des prix à la consommation.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le candidat pourra être une personne morale ou une personne physique, devra jouir de ses droits civiques et ne pas tomber sous le coup d'une condamnation.

Candidat unique : Il ne peut y avoir qu'un seul candidat occupant l'ensemble de l'emplacement proposé et proposant une offre de restauration et de buvette (le candidat peut s'associer avec différents partenaires pour répondre aux différents critères mais soumettra son offre globale à la commune dans le cadre d'une candidature unique).

RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE : à télécharger sur le site internet :

<https://www.etoilesurrhone.fr/>

Il comprend :

- le cahier des charges
- le projet de convention d'occupation du domaine public
- le plan de situation précisant l'implantation.

Critères de choix des candidatures :

Une visite du site d'exploitation est obligatoire pour tout candidat potentiel. Un rendez-vous devra être sollicité par téléphone au 04 75 60 69 50 et/ou par mail à l'adresse suivante : contact@mairie-etoilesurrhone.fr

Les propositions des candidats seront appréciées en fonction des critères suivants :

Redevance fixe (minimum 5 000 €)	40%
Projet et services proposés - Gestion de la sécurité - Qualité des aménagements - Expérience du candidat dans le domaine de la gestion et l'exploitation d'un parc aquatiques ludique - Capacités financières du candidat et budget prévisionnel - Tarifs des prestations proposées	60%

Une commission ad hoc composée de 5 élus désignés par le maire choisira l'attributaire.

MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les candidats devront transmettre leur offre **sous pli cacheté** portant les mentions :

Commune d'ETOILE SUR RHONE

Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public partie de la base de loisirs – NE PAS OUVRIR

Ce pli devra être remis en main propre contre récépissé ou adressé par voie postale en recommandé avec accusé de réception, avant la date et l'heure indiquée sur la page de garde du présent document à l'adresse suivante :

MAIRIE
45 Grande Rue
26 800 ETOILE SUR RHONE

Date limite de réception des dossiers de candidature : Mercredi 18 mars 2026 à 17h

Date de publication : 18/02/2026